

Politiser la violence n'est pas une solution

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1977)**

Heft 397

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1018568>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ce soir au restaurant

« Radio TV-Je vois tout » annonçait pour le vendredi 25 février à 20 h. 25 « En direct de Grosshöchstetten et Zurich, débat sur les variations de prix ». Combien de Romands ont choisi ce programme alémanique pour suivre une émission appelée à durer une heure et demie ? Fort peu, nous le craignons et c'est dommage !

Nous n'étions pas invités à une tournée des grands ducs mais à une réflexion sur la formation des prix du café, du thé, de la bière, de l'eau minérale et du vin dans les établissements publics.

Les participants, groupés selon leur spécialité : cafetiers et restaurateurs, commerçants, fabricants, consommateurs et défenseurs des consommateurs ont échangé leurs expériences, leurs critiques et leurs propositions.

Pourquoi n'y a-t-il souvent pas de différence de prix entre le café crème et le café nature ? Pourquoi le thé est-il si cher alors que le prix de revient est de quelques centimes ? Les cafetiers et restaurateurs achètent-ils de la marchandise trop chère alors que le marché offre des produits de qualité supérieurs à des prix inférieurs au prix d'achat indiqué par eux ? Quelques questions parmi beaucoup d'autres.

Les consommateurs étaient représentés par MM. Altenweger, directeur de la Fédération suisse des consommateurs, Neukomm, directeur de la Fondation pour la protection des consommateurs et une collaboratrice du Forum des consommatrices de la Suisse allemande et du Tessin (l'organisation sœur de la FRC). Un membre des Amis du vin représentait un autre aspect de la consommation et le chef du Contrôle des prix du canton de Zurich était présent à l'émission au titre de la surveillance des prix.

Combien de grammes de poudre de café utilise pour une tasse de café le gérant de votre bar préféré ? 8 selon les calculs des rôtisseurs, 10 selon les évaluations de la surveillance des prix, 11

selon ceux qui veulent faire un bon café ou 14 selon ceux qui veulent en faire un meilleur ?

Il arrive, de temps en temps, que la Télévision tente d'approfondir un sujet, mais cela prend du temps d'antenne; et lorsque le sujet est passionnant, proche de la vie, la force de ce moyen de communication se révèle insurpassable. Au télé-spectateur donc de faire un effort pour se mettre au diapason de l'entreprise.

DANS LES KIOSQUES

L'impôt négatif

La rédaction économique du « Basler Zeitung » a ouvert une tribune de science économique. Des économistes sont invités à exposer leur point de vue. Dans le numéro du 26 février le professeur René L. Frey, de l'Université de Bâle, expose les avantages de l'impôt négatif sur le revenu qui pourrait devenir un des plus forts piliers de la politique sociale, de la même manière que l'impôt sur le revenu est devenu, il y a cinquante ou cent ans, le principal impôt des pays économiquement les plus développés. L'auteur termine son article par ces mots : « Certains cantons — dont Bâle-

Ville — ont été autrefois des pionniers de l'introduction de l'impôt (positif) sur le revenu. Pourquoi la Suisse ne jouerait-elle pas aujourd'hui un rôle de pionnière dans l'introduction de l'impôt négatif sur le revenu ? »

— On ne se passe pas de la « NZZ » ! Dans son numéro 48 (26 février), le moniteur zurichois publie une page entière de Jean-Jacques Daetwyler sous le titre « Plus de fluor que nécessaire en Valais — Des installations protectrices insuffisantes dans les usines d'aluminium ». Conclusion : « Le devoir du canton de respecter les prescriptions fédérales n'est-il pas suffisamment motivant pour les autorités valaisannes ? » (Bildet für die Walliser Behörden die Pflicht des Kantons gegenüber Bundesvorschriften nicht unbedingt eine genügende Motivation?)

— « Le problème » du « Tages-Anzeiger » est une chronique régulière qui fait connaître à fond un sujet. Dans le numéro du 26 février, Peter Nobel, un économiste suisse actuellement à Göttingen (RFA), publie un article explosif sur la révision indispensable de la loi suisse sur les cartels. Il propose le modèle international : la Suisse se doit d'être solidaire des efforts des autres pays sur le plan de la politique de la concurrence.

Politiser la violence n'est pas une solution

Le problème social de la violence est ressenti par la population comme crucial, il est même vécu comme un enjeu dans lequel chacun se projette. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que les explications et déclarations sur les causes et conséquences du phénomène foisonnent. La mobilisation de l'inquiétude et de l'angoisse de la population crée à elle seule une audience pour celui qui sait, ne serait-ce qu'en parler ! Des réactions en chaîne apparaissent, dont l'évolution peut être plus ou moins prévue, grâce à l'analyse de faits semblables qui se sont déroulés dans d'autres pays, la République fédérale allemande depuis 1970 par exemple. Le besoin de sécurité chez l'homme, l'un

des plus fondamentaux, est un vecteur qui peut mobiliser une énorme énergie. Il est lié à l'idée d'appartenance à un groupe, un groupe qu'il faut protéger contre les atteintes de tous les hors-la-loi, et notamment les plus dangereux, ceux qui paraissent prêts à tout, ou sont connus comme tels.

Dans un tel environnement, l'exacte appréhension du danger commun, la volonté de cerner quantitativement ses implications, sont des démarches très délicates, vouées à l'échec si elles doivent être confondues avec la confiscation d'émotions diffuses à des fins politiques.

Et l'écueil est ici redoutable.

Comme en France et en République fédérale allemande, de nombreux hold-up à main armée se sont déroulés, à Genève notamment, ces derniers temps. Ce fut l'affaire de Montbrillant au cours de laquelle un gendarme et un postier perdirent la vie alors qu'ils tentaient de s'opposer à la fuite de l'un des bandits; puis le 22 février dernier, ce fut l'affaire de la rue de Lausanne où deux policiers étaient gravement blessés; et plus près de nous encore, ces attaques, soit contre un fourgon contenant des valeurs alléchantes, soit contre un bureau de poste à Meyrin; et ainsi de suite.

De tels coups de force se multiplient, sans qu'il soit du reste possible d'en déduire d'une manière générale que la violence est en augmentation notable.

Jusqu'au bout

Quelle est la nature réelle de ces comportements nouveaux? Quelles mesures est-il juste de prévoir pour combattre ce nouveau style de criminalité? Les actes qui ont récemment attiré l'attention du grand public, par l'intermédiaire empressé des moyens de communication de masse, ont un point commun qui ne manque pas de frapper: les délinquants, pour s'emparer d'un butin et pour le conserver, sont prêts à tout, jusqu'à — et y compris — l'élimination physique des agents de la force publique. C'est là une composante essentielle de cette forme de criminalité. Alors s'instaure un climat dans lequel la réaction de la police doit être attentivement remise en question.

Que constatons-nous?

Face à une intention criminelle « jusqu'au-boutiste », l'action policière est certainement tentée par le durcissement de ses modes d'intervention. Et l'on en arrive très rapidement à des décisions qui tranchent nettement avec l'ordre établi: tout suspect interpellé dans la rue peut être considéré comme très dangereux, dès lors peut être abordé de manière très brutale. On a ainsi entendu Me Dominique Poncet, lors d'une récente émission télévisée, juger raisonnable, dans

un climat de violence, que soit collé au mur et fouillé systématiquement les mains en l'air n'importe quel citoyen impliqué dans un contrôle.

Atteintes aux libertés

Est-ce admettre que, pour éviter le drame des fusillades qui restent dans toutes les mémoires, les précautions à prendre, fût-ce sous forme d'atteintes aux libertés individuelles de la grande masse des citoyens, devraient être étendues sur une échelle considérable?

En tout cas, l'expérience de notre voisine, la République fédérale allemande, qui a pris dans ce domaine des mesures répressives d'une exceptionnelle gravité, touchant même aux frontières de la légalité démocratique — on a parlé de fascisme — (modification des délais de garde à vue, élargissement de la notion de légitime défense, systématisation des contrôles policiers), l'expérience de la République fédérale allemande donc montre que le taux de criminalité dite violente est totalement indépendant de la plus ou moins grande « répressivité » des forces de police.

Veut-on ici quelques précisions? En Allemagne, les hold-up contre des instituts bancaires sont en baisse depuis plus de cinq ans (1972 : 381; 1973 : 308; 1974 : 266), soit bien avant la mise en application des mesures d'exception. Et une certaine « opinion publique » — il faut le souligner — continue à réclamer et à soutenir les actions de commando des forces de police!

Il faut donc admettre, même si vu sous cet angle il s'agit d'un constat d'impuissance, que la criminalité violente des attaques à main armée évolue à la hausse, ou à la baisse, sans que la sévérité de la répression ne joue là un rôle quelconque dans l'allure des statistiques. L'activisme policier, en définitive, n'est qu'un sucre offert à l'opinion, livrée à son émotivité bien connue; et il vient souvent à point nommé pour couvrir des mesures d'exception qui n'ont rien à voir avec les nouvelles formes de criminalité.

Tout autre est la question de la protection des

policiers au moment de leur intervention! Manifestement, il est beaucoup plus efficace d'investir dans des mesures de protection des forces de police, plutôt que dans une généralisation de la répression qui frappe à coup sûr à côté de la cible, c'est-à-dire met en danger des innocents, ou tout au moins empiète sur leurs droits essentiels.

Dans cet esprit, faut-il, comme le demandent les corporations de policiers, accroître la sévérité des condamnations contre les auteurs de hold-up?

Cela aurait, bien sûr, pour conséquence subsidiaire de placer sous régime carcéral, pour de plus longues années des individus réputés dangereux. D'où une question, inévitable: la réclusion à des peines de plus de dix ans est-elle une riposte efficace à cette nouvelle forme de criminalité?

Là, également, toute analyse sérieuse montre que le recours systématique à de longues peines de prison n'a aucun effet sur la violence. Les pratiques pénitentiaires de longue durée neutralisent une très faible minorité de délinquants, d'où une très minime incidence sur les taux de criminalité! De là à conclure que la sévérité judiciaire renforce le mythe de l'effet préventif de la prison...

Au nom de l'efficacité

Il reste qu'aujourd'hui, le risque est grand de voir les forces de police, au nom de l'efficacité de la lutte contre une nouvelle forme de criminalité, exiger une extension de la répression générale de droit commun. Il y a lieu de réfuter ce mythe de l'efficacité sur le terrain-même où il nous est présenté.

L'ambiguïté: en plaçant l'efficacité à tous crins, les partisans d'un durcissement de l'action policière jouent sur du velours; il est aisé de susciter la gratitude de toute une couche de la population, d'exploiter (à des fins politiques?) son angoisse face à une violence qui fait éclater les limites d'un monde jusque-là garant d'une certaine sécurité.